

**MORALE ET PRUDENCE À L'ÂGE CLASSIQUE :
XVI^E -XVII^E SIÈCLES**

Il semble que le concept de prudence politique témoigne, à l'âge classique, d'un malaise quant à la nature réelle de la politique et des rapports de civilité. Le concept de prudence représente une tension sans cesse perceptible entre deux orientations générales de l'idée de gouvernement de soi et des autres. Soit il atteste d'un souci de réintégrer politique et civilité dans le giron de la morale et de la religion, soit il révèle au contraire une volonté – parfois dissimulée par une rhétorique de l'exhortation aux vertus – d'assurer une efficacité conforme à l'entière liberté d'action des agents, l'individu ou l'État.

Faut-il ramener la prudence à ses origines éthiques, ou faut-il, dès lors qu'elle ne concerne plus le gouvernement de soi mais celui des autres, la distinguer nettement de son ancien cadre de référence? S'il est possible d'accepter le véritable rôle moral de la prudence pour le particulier, la conduite des affaires publiques impose-t-elle immédiatement un nouveau modèle pour la direction de l'action?

Malgré toute l'ambiguïté du concept de prudence, il semble toujours absolument nécessaire, dans la littérature morale et politique de la Renaissance et du XVII^e siècle, de le conserver au cœur de l'idée de gouvernement, que ce soit le gouvernement de soi ou celui des autres. En tant que principe d'articulation de l'éthique et de la réalisation (du faire), la prudence apparaîtrait comme le moyen par excellence pour concilier les nécessités de l'État et la moralité du gouvernement.

Dans l'éthique aristotélicienne, il existe une association étroite entre l'ordre du désir et celui de la rationalité. En ce sens, ce ne sont pas les objets du désir de l'homme qui dépendent de lui, mais les moyens employés en vue de ces objets. La prudence intervient précisément afin de guider l'homme vers le choix de ces moyens. Comme vertu, elle cherchera toujours à éviter à la fois l'excès et le défaut et ce, relativement à la rectitude de la raison. Il reste que la distinction fin/moyen est loin d'être aussi explicite dans le texte d'Aristote, alors qu'elle apparaît très clairement dans la lecture que fera saint Thomas des thèses aristotéliciennes sur la prudence.

Notre colloque aura précisément pour tâche d'observer les différentes transformations du concept de prudence, que ce soit dans la littérature des mémorialistes, des philosophes, des moralistes ou des traités du gouvernement. Il ne s'agit pas simplement de voir comment le concept de prudence s'éloigne de son origine aristotélicienne ou thomiste, mais comment et pourquoi certains éléments de cette origine seront conservés et d'autres non. Dans quelle mesure, par exemple, la distinction entre les moyens et les fins permet-elle une instrumentalisation de la prudence, ce qui achèverait un processus de sécularisation du concept tel qu'hérité de la doctrine thomiste ?

Au moment où de nouveaux usages du politique se mettent en place, il est important d'en analyser les modes de légitimation : la prudence y joue un rôle manifestement important par son héritage antique et chrétien, mais aussi par ce qu'elle permet de penser de l'ordre politique moderne.

**Moral e et prudenc e à l'âge cl assique :
XVI^e-XVII^e siècl es**

**DU 10 MAI 2004 AU 11 MAI 2004
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À MONTRÉAL**



**COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE
ORGANISÉ PAR LE GROUPE DE RECHERCHE
Les discours de la morale au XVII^e siècle
DANS LE CADRE DU 2^E CONGR S DE L C
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

MORALE ET PRUDENCE A L'AGE CLASSIQUE : XVI^E-XVII^E SIECLES

10 et 11 mai 2004, Université du Québec à Montréal

LUNDI 10 MAI

9h30-10h10 - Séance 1

Allocution d'ouverture

Président : **Éric Méchoulan (Études françaises, Université de Montréal)**

Craig Moyes (King's College, University of London)

« La prudence au XVII^e siècle: de l'héroïque à l'économique »

10h30-12h30 - Séance 2

Politique et prudence

Président : **Michel De Waele (Histoire, Université Laval)**

Éric Méchoulan (Études françaises, Université de Montréal)

« De la prudence à la jurisprudence : égalité, amitié et douceur (fin XVI^e-début XVII^e siècle) »

Christian Nadeau (Philosophie, Université de Montréal)

« Juste Lipse. Prudence politique et discipline au XVI^e siècle »

Bruno Forand (Histoire, Université Laval / Université de Paris IV-Sorbonne)

« Figure du prince et prudence dans l'historiographie de Jacques-Auguste de Thou »

14h-16h - Séance 3

Humanisme et prudence

Présidente : **Diane Desrosiers-Bonin (Langue et littérature françaises, Université McGill)**

Mireille Beausoleil (Études françaises, Université de Montréal)

« Minerve et Pallas : allégories de la prudence chez Jean Lemaire de Belges »

Isabelle Lachance (Études françaises, Université de Montréal)

« Prudence et Providence divine dans le *Voyage d'Outremer* (circa 1532) et le *Triomphe de Prudence* (1517) de Jean Thenaud »

Jean-François Vallée (Études françaises, Université de Montréal)

« La défaite de la Folie érasmienne dans le *Triomphe de Prudence* de Jean Thenaud »

Dave Anctil (Philosophie, Université de Montréal)

« Botero et la prudence. La raison d'État anti-humaniste »

MARDI 11 MAI

9h30-11h50 - Session 4 :

Littérature et prudence

Président : **à confirmer**

Marie-Catherine Laperrière (Études littéraires, Université du Québec à Montréal)

« Du rapport entre prudence et mémoire dans *De la prudence* de Charles Sorel »

Lucie Desjardins (Études littéraires, Université du Québec à Montréal)

« Prudence et critique des "fausses vertus humaines" »

Joël Thiffault (Études françaises, Université de Montréal)

« Lire le concept de prudence dans les *Caractères* de La Bruyère »

Bruno Tribout (Études françaises, Université de Montréal / Université de Paris IV-Sorbonne)

« La prudence dans les *Mémoires* du cardinal de Retz »

13h40-15h40 Session 5 :

Table ronde synthèse

Président : **Pascal Bastien (Histoire, Université du Québec à Montréal)**

Participants :

Éric Mechoulan (Études françaises, Université de Montréal)

Michel De Waele (Histoire, Université Laval)

Christian Nadeau (Philosophie, Université de Montréal)

Craig Moyes (Français, King's College, University of London)